

REPUBLIQUE FRANCAISE

---

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

-----

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-NABORD se réunira en séance ordinaire le :

**JEUDI 04 JUIN 2020**  
**à 20 Heures**  
En salle Europe du Centre Socioculturel

Fait à SAINT-NABORD, le 28 mai 2020

**Le Maire**

**D. SACQUARD**

**ORDRE DU JOUR**

1. Gestion des conséquences de la crise liée à l'épidémie de COVID-19 - Remise de loyers aux titulaires de baux communaux commerciaux ou à usage civil ;
2. Gestion des conséquences de la crise liée à l'épidémie de COVID-19 - Émission de bons d'achat au profit des bénévoles et volontaires en partenariat avec les commerces locaux de première nécessité ;
3. Accueil Collectif de Mineurs pour les vacances scolaires 2020 (ouverture, règlement, tarifs) et création de postes temporaires en conséquence - Adaptation aux contraintes liées à l'épidémie de COVID-19 ;
4. Accueil « Ados » pour les vacances scolaires d'été 2020 (ouverture, règlement, tarifs) - Adaptation aux contraintes liées à l'épidémie de COVID-19 ;
5. Création d'un poste temporaire afin de pourvoir à un emploi saisonnier pour l'été 2020 ;
6. Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour signer la convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires du Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale des Vosges ;
7. Cession d'une licence de débit de boisson de plein exercice précédemment acquise sur Monsieur MONTEMONT ;

Questions diverses :

- Compte-rendu(s) de commission(s), groupe(s) de travail et/ou réunion(s) divers(es).